

Catégorie
Voit. de tourisme

Marque
PLYMOUTH

Désignation du type / Signe de reconnaissance
P 23-2 SPECIAL DE LUXE

Bordereau-type
N° **721**

Moyens de reconnaissance du type Désignation "P 23" en préfixe du numéro de moteur **;
 N° de châssis frappé A gauche, à l'intérieur du montant avant de porte avant, sur plaquette
 N° de moteur frappé A l'avant, à gauche sur bloc-moteur, au-dessus de la dynamo
 Constructeur du châssis CHRYSLER Corp., Plymouth Motor Division, DETROIT (Mich.) USA.
 Constructeur du moteur CHRYSLER Corp., Plymouth Motor Division, DETROIT (Mich.) USA.

MOTEUR

Marque et type PLYMOUTH P 23
 Genre En ligne, s. latér.
 Carburant Benzine
 Nombre cyl. 6 Temps 4
 Alésage 82,549 mm.
 Course 111,12 mm.
 C.V.-Impôt 18,173
 Cylindrée totale 3'568 cm'
 C.V. frein 97
 Refroidissement Eau
 Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS

Nombre d'essieux 2
 Entraînement sur roues arrières
 1. Frein A pied : Hydraulique, sur les 4 roues
 2. Frein A main : Mécanique, serr. ext. sur arbre de cardan.
 3. Frein —
 Frein de remorque —
 Direction A gauche
 Crochet de remorque —
 Nombre de vit. avant 3
 Vit. en 1^{re} vit. 32 en prise dir. 130 km/h.

CARROSSERIE

Constructeur Plymouth Motor Division
 Genre/Forme Limousine
 Nombre de portes 4
 Nombre de places ass. Total 5-6
 Avant 2-3 Milleu — Arrière 3
 Nombre de places debout —
 Pour motos: Siège arrière —
 Sidecar —

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	835 kg.	695 kg.	1'530 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)			— kg.
Pneumatiques: Dimension	6.70 - 15 6 Ply		simples XXXX
Capacité de charge (par pneu 530 kg.)	1'060 kg.	1'060 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

- Phares : Marque HELIX
- Feux de position 2, dans les phares
- Feux stop 2, combinés
- Indicateurs de direction : Syst. 4, feux clignotants 4
- 1) Syst. anti-éblouissant Ampoules Bilux à cuiller
- 2) Eclairage du N° de contr. 1, centre couv. de coffre
- 3) Avant = Dans feux de pos. d'origine
- 4) Emplacement Arr. = Comb. AV. feux rouges et stop 2
- Essuie-glace 2, électriques
- Avertisseur 1, vert. électr. 2 tons

DIMENSIONS

Voie	avant	1.410
Voie	arrière	1.480
Largeur hors-tout	AV. 1.810 AR. 1.880	mm.
Empallement	3.010	mm.
Longueur hors-tout	4.900	mm.
Hauteur (non chargé)	1.670	mm.
Garde au sol	210	mm.
Porte à faux, arrière	—	mm.
Crochet de remorque (haut. dep. sol)	—	mm.
Crochet de remorque (porte à faux)	—	mm.
Diamètre de braquage ext. gauche	12,00	m.
Diamètre de braquage ext. droite	12,20	m.



Dim. Intérieures	
Longueur du pont de charge	mm.
Largeur du pont de charge	mm.
Hauteur Intérieure	mm.
Haut. du pont dep. le sol	mm.
Ridelles (hauteur)	mm.

OBSERVATIONS

- *) Montage suisse effectué par AUTO MONTAGE A.G. SCHINZNACH (Argovie)
- **) Quelques vhc. isolés importés compl. montés portent la marque "GRANBROCK" sur les ailes et sont à enregistrer sous le même numéro de bordereau-type.
- 4) Feux clignotants avec Lampe-témoin sur tableau de bord (compteur km.)
- MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RG)
- 1) Phares : Dispositif av. feux de position sont montés par l'importateur, resp. l'usine de mont.
- 2) Indic. de dir. arr. : Feux clignot. combinés avec feux rouges et stop (Ampoules double filaments) Fonctionnement alternativement.
- 3) Indic. de dir. avant : Feux clignot. montés par l'importateur dans les feux de position d'origine après adjonction d'une plaquette rouge en Plexi-glas.

Lieu et date de l'expertise-type Figureine de capot : Arrondir

Zürich, le 9. 3. 1951
Genève, le 9. 3. 1951

La commission d'expertises-types